



INSTITUT  
DIDEROT

Les Carnets des Dialogues du Matin

---

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

# Le défi de l'islam de France

---

Les Carnets des Dialogues du Matin

---

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

# Le défi de l'islam de France

---

Été 2017

---

# Sommaire

- Avant-Propos p. 5  
Dominique Lecourt
- Le défi de l’islam de France p. 9  
Jean-Pierre Chevènement
- Débat avec la salle p. 31
- Les publications  
de l’Institut Diderot p. 51

---

# Avant-Propos

Mon cher Jean-Pierre,

Il me revient d'introduire ton exposé.

Je rappelle donc d'abord que tu as amorcé une consultation afin d'organiser l'islam de France dès 1999.

Alors ministre de l'Intérieur chargé des cultes, tu espérais que, dans notre République laïque, les musulmans se mettraient d'eux-mêmes d'accord.

Difficile de se mettre tous d'accord sur les objectifs, les moyens et les règles de fonctionnement de ce culte.

Les obstacles apparurent vite. Trop d'obédiences, trop de pays d'origine et l'UOIF, réputée proche des Frères musulmans.

Malgré tout, sur la base de ton projet, une instance légitime fut élue, et le Conseil français du culte musulman créé en 2003.

Un an plus tard, en 2004, un rapport de l'inspecteur général de l'Education nationale, Jean-Pierre Obin, signalait de nombreuses atteintes à la laïcité dans les établissements scolaires.

Ce rapport explosif fut occulté par le gouvernement d'alors.

Dieu sait, si j'ose dire, que mes collègues, jusqu'au Collège de France, tiraient pourtant la sonnette d'alarme.

---

Six ans plus tard, un rapport du Haut Conseil à l'Intégration confirma qu'il ne s'agissait pas de faits isolés.

Le « communautarisme » dans les écoles renforçait ce mouvement.

En prendre acte, c'était aussitôt se trouver rangé dans la case « islamophobe » voire « Front national », éventuellement les deux.

Cet ostracisme répondait aux exigences du politiquement correct...

Nous avons ainsi vécu un long temps de déni, fauteur d'ignorance agressive.

Qu'entendait-on, que lisait-on ? Souvenez-vous !

« Ce n'est pas la faute d'une religion, c'est la faute de la société, voire de la République ».

Le plus grave serait que les musulmans deviennent suspects en tant que tels.

S'imposa alors un seul mot d'ordre quasi-officiel : « ni amalgame, ni stigmatisation ».

On allait se gaver de ce « ni ni » après le massacre de la rédaction de *Charlie Hebdo*.

Résultat.

Nous découvrons que l'adhésion à un islam dévoyé n'a cessé de prospérer, même en entreprise.

Et nous ne savons guère quelle réponse apporter à la barbarie et au fanatisme.

Pourquoi ?

---

Parce que nous n'avons pas voulu affronter la réalité !

Par clientélisme électoraliste, on s'est refusé à désigner l'islam comme une cause de ces horreurs.

Comment maîtriser un phénomène si nous renonçons à en nommer la cause ?

Il n'est pas vrai de dire que tout cela n'ait rien à voir avec l'islam !

En conséquence, d'après l'enquête du CEVIPOF<sup>1</sup> publiée il y a une quinzaine de jours, 62 % des français estiment que « l'islam représente une menace pour la République ».

Oui, il existe des extrémistes, même si la plupart des musulmans de France n'ont aucun goût pour la charia ou le terrorisme.

Au début des années 2000, 25 % de nos compatriotes musulmans vivaient dans une foi rigoriste et 25 % n'avaient que faire de ces histoires.

Il s'agissait alors de savoir lequel de ces deux groupes sortirait vainqueur de ce bras de fer en gagnant les autres 50 % ?

Aujourd'hui, les tenants d'un islam des Lumières se taisent.

Nombreux sont nos compatriotes, y compris musulmans, qui jugent la version *wahhabite* et/ou *salafiste* du respect aveugle de la *sunna* réellement incompatible avec notre manière de penser et pratiquer la politique.

---

1. Centre de recherches politiques de Sciences Po.

Pour des raisons enracinées dans notre histoire, notre droit s'est dissocié de la théologie.

Or, en terre musulmane, cette dissociation n'a pas eu lieu.

Et le *Coran* expose, qu'on le veuille ou non, un système normatif.

Comment la République française pourrait-elle régler à elle-seule un problème d'une telle ampleur, d'une telle radicalité ?

J'ai déjà avancé que seule l'organisation d'une manière de Concile à l'échelle mondiale entre représentant *chiïtes* et *sunnites* pourrait nous sauver de la violence.

Seule une initiative de ce type permettrait de repenser la notion même de religion au-delà des seuls rites et des pratiques.

Cessons de croire que partout où passe la modernité, les religions se folklorisent.

En revanche, il apparaît urgent d'engager une discussion sérieuse sur le développement de l'islam en France.

J'entends par là, un culte libre de toute soumission politique, économique, financière, éducative, culturelle à l'égard d'États étrangers.

Il est temps que je te laisse la parole pour entrer dans le vif du sujet.

Pr. Dominique Lecourt  
Directeur général de l'Institut Diderot

---

# Le défi de l'islam de France

## INTRODUCTION

Nous devons l'expression d'« islam de France » à Jacques Berque, disparu en 1995. Vers la fin de sa vie, Berque avait pris conscience de la montée du fondamentalisme religieux dans le monde musulman. Considéré jusque-là plutôt comme un orientaliste ou un arabisant, Berque s'était mis à étudier plus spécifiquement l'islam, jusqu'à proposer, en 1990, une nouvelle traduction du *Coran*<sup>2</sup>, dont il proposait une lecture aussi rationaliste que possible. Le *Coran* est, certes, un texte poétique, qui dit des choses très diverses. Mais on y trouve aussi de quoi en faire une lecture rationnelle. Par exemple, certains versets appuient la doctrine de l'abrogation, selon laquelle un verset se substitue à un verset antérieur qu'il contredit. Il est vrai que, pour une partie des musulmans, l'ensemble du texte relève de la parole créée de Dieu. D'autres, cependant, pensent qu'on peut distinguer entre prescriptions valables éternellement et

---

2. *Le Coran*. Essai de traduction de l'arabe annoté et suivi d'une note exégétique par Jacques Berque, Paris, Sinbad, 1990.



---

recommandations circonstanciées dues au fait que la parole de Dieu s'est investie en un lieu et un moment donnés, en l'occurrence l'Arabie du VII<sup>e</sup> siècle.

Après la première guerre du Golfe, Jacques Berque persistait ainsi à penser que l'échec de la Nahda, de la réforme et de la modernisation de l'islam entamées au XIX<sup>e</sup> siècle, n'était pas définitif – thème qu'il développa dans son dernier livre, « *Il reste un avenir* »<sup>3</sup>. On retrouve les mêmes idées chez de grands intellectuels musulmans comme Mohammed Arkoun, Abdelwahab Meddeb, Malek Chebel, récemment disparu, ou encore Mahmoud Hussein – pseudonyme de deux intellectuels égyptiens vivant en France. Il y a ainsi une grande vitalité de la recherche en islamologie en France et en Europe, et le pari de quelqu'un comme Jacques Berque était de dire que l'islam européen allait permettre à l'islam de prendre le tournant de la modernité, de concilier foi et croyance en l'autonomie de l'individu. Parler de l'islam de France demande ainsi de commencer par traiter des réponses qui ont été celles de l'islam face au défi posé par la modernité occidentale. J'aborderai ensuite les différents enjeux de la Fondation récemment mise en place et que j'ai l'honneur de présider, en particulier ceux, étroitement liés, de la formation des imams, de la laïcité et de la lutte contre le djihadisme terroriste et le *salafisme* qui est son terreau.

---

3. J. Berque, *Il reste un avenir*. Entretiens avec Jean Sur, Paris, Arléa, 1993.

---

## I. LES DEUX RÉPONSES DE L'ISLAM À LA MODERNITÉ OCCIDENTALE

### A. Modernisme et retour aux sources

La réponse du monde musulman au défi technologique, militaire et politique de l'Occident a revêtu deux formes.

La première a été une réponse moderniste et laïcisante, au sein de l'Empire ottoman, le grand empire musulman de l'époque, avec le *Tanzimat* puis, après la chute du califat ottoman en 1924, le *Kémalisme*. Bien entendu, cette réponse moderniste a eu un écho bien au-delà de l'Empire ottoman et de la Turquie, que ce soit dans le monde perse ou dans le monde arabe avec Nasser, Bourguiba, le nationalisme *Baas*, et plus généralement le nationalisme arabe.

La seconde réponse est celle d'un retour aux origines. C'est la réponse, en particulier, d'intellectuels musulmans du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> comme Al Afghani, Mohammed Abduh ou surtout Rachid Rida, un de leurs disciples, qui conduit à une interprétation littéraliste des textes sacrés.

Cette seconde réponse est ambivalente, pour deux raisons. Tout d'abord, parce qu'elle est à la fois modernisatrice, dans un premier temps, tout en visant à revenir, dans un second temps à la substance même des textes de l'islam. Ensuite, parce qu'elle a donné une forte impulsion à l'essor de deux courants fondamentalistes distincts.

---

Le premier de ces courants, ce sont les Frères musulmans, fondés en 1928 par un instituteur égyptien, Hassan el-Banna, quatre ans après l'abolition du califat ottoman par Atatürk. Hassan el-Banna aura de nombreux disciples, en particulier Saayed Qutb, un des principaux théoriciens des Frères musulmans, exécuté par Nasser en 1966. Les Frères musulmans ont eu un écho important – on ignore souvent, par exemple, que Khomeini était en rapport avec Sayyed Qutb et le pakistanais Maududi, fondateur du « *Jamaat-e-islami* », un mouvement lui aussi partisan d'un retour aux sources de l'islam.

Ce retour aux sources est plus ou moins fantasmé, car il est extrêmement difficile de savoir ce qu'était la vie des pieux ancêtres dans l'Arabie du VII<sup>e</sup> siècle. Il y a donc une part de reconstruction, d'autant plus que ce retour aux origines n'est pas fondé sur une critique exégétique comme l'a été par exemple la Réforme protestante en Europe, nourrie par les traductions de Luther, Calvin, Lefèvre d'Étaples et beaucoup d'autres.

Le second courant de la réponse, que je qualifie de « retour aux origines », est le *salafisme*. Celui-ci a prospéré dans le monde musulman sur le terreau du *wahhabisme*, doctrine rigoriste soutenue dès la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle au fond des sables de l'Arabie par la dynastie des Al Saoud. Le *wahhabisme*, bien évidemment, est devenu particulièrement important à partir du moment où, grâce au pétrole, l'Arabie saoudite et les monarchies du Golfe soutenues par les États-Unis ont acquis

---

une puissance qui leur a permis de financer grâce à différentes fondations la construction de mosquées, de madrasas, et la formation d'imams, de la boucle du Niger jusqu'à l'Indonésie, du Caucase au Nigeria. Le soutien au fondamentalisme religieux permettait aussi de faire pièce à l'URSS dans la Guerre froide.

On pouvait penser cependant, dans les années 1960, que la voie moderniste allait l'emporter ou l'avait emporté. Il n'en a rien été. On considère souvent que l'année 1979 constitue le principal tournant. Ce n'est pas faux, mais il faut remonter en vérité un peu plus avant. J'ai une fois demandé à Rached Ghannouchi, le leader d'*Ennahdha*, pourquoi il était devenu islamiste. Sa réponse a été la suivante : « c'est très simple, j'étais nassérien, mais après 1967 j'ai compris que l'avenir ne se trouvait plus de ce côté-là, et je me suis tourné vers les Frères musulmans ». À plusieurs reprises, des islamistes m'ont donné à peu près la même réponse, avec le *Baas*, par exemple, à la place de Nasser.

## **B. La montée du fondamentalisme**

La montée du fondamentalisme religieux est observable dans tout le monde musulman.

La société française doit ainsi, comme toutes les sociétés non seulement européennes, mais aussi du monde musulman, répondre au défi de la montée du *salafisme* si on veut bien considérer celui-ci comme le terreau du terrorisme se disant « djihadiste ».

---

Je voudrais commencer par insister sur le fait que cette montée du *salafisme* est incompréhensible sans les chocs pétroliers de 1973 et 1979, sans l'instrumentalisation du fondamentalisme religieux à l'époque de la guerre froide, sans le développement du « *takfirisme* » (excommunication) qui l'a dirigé vers des formes violentes et sans les interventions occidentales déstabilisatrices au Proche-Orient – les deux guerres du Golfe prenant la suite d'une longue tradition d'intervention occidentale, parmi lesquelles il faut également ranger les guerres israélo-arabes.

Force est de reconnaître que les deux guerres du Golfe ayant abouti à la destruction de l'Irak ont ouvert la voie à Daech. L'Irak, avec une majorité *chiite*, mais aussi un tiers de *sunnites* et des minorités chrétienne et *yézidie*, formait un édifice fragile et complexe que la guerre a complètement démolit, en même temps qu'elle a détruit son administration, sa police, son armée, avec pour résultat la guerre civile. Lorsque Huntington a développé l'idée du « choc des civilisations », qui représentait pour lui non pas, comme on le croit souvent, une préconisation, mais seulement une hypothèse heuristique pour expliquer les phénomènes géopolitiques en cours, il a divisé, à tort ou à raison, le monde en quelques grandes civilisations. Je suis en désaccord avec sa définition de ces civilisations. Mais Huntington a eu la lucidité de relever que la première guerre du Golfe a été la première guerre « civilisationnelle » au sens où l'opinion publique arabe, « la rue arabe » comme on dit souvent, y a vu l'attaque

---

par les États-Unis d'un pays arabe.

Nous nous trouvons ainsi face à une montée, bien compréhensible, il faut le reconnaître, d'un ressentiment anti-occidental dans la région, ressentiment aux racines évidemment plus anciennes.

Par ailleurs, les printemps arabes semblent malheureusement illustrer l'idée qu'il ne suffit pas de convoquer des élections pour passer de la dictature à la démocratie : il faut, pour cela, avoir préalablement formé des citoyens et construit une culture politique de la responsabilité.

Ainsi, d'un bout à l'autre du monde arabe, et même musulman, le terrorisme djihadiste a commencé à se développer, en frappant d'abord les « mécréants » dans les pays musulmans, l'Afghanistan, l'Algérie, l'Irak, auxquels se sont ajoutés ensuite les États-Unis, et maintenant l'Europe. Pour des raisons stratégiques exprimées par des théoriciens du djihadisme comme al-Souri en 2006, l'ennemi prioritaire ne semble plus être les États-Unis comme cela était le cas au début du XXI<sup>e</sup> siècle, mais les pays européens où vivent des minorités musulmanes, avec pour point névralgique les banlieues que touche le *salafisme*. L'Europe est, en effet, perçue comme fragile, compte tenu du chômage de masse et de la panne de ses modèles d'intégration, qu'il s'agisse du modèle républicain à la française ou du modèle multiculturel anglo-saxon.

---

S'agissant des États-Unis, je précise au passage que les mesures prises par Donald Trump à l'encontre des pays musulmans vont à contre-courant des objectifs poursuivis, à savoir l'éradication de l'État islamique. Comme les guerres de religion dans notre propre pays nous l'ont appris, celles-ci naissent d'abord dans les têtes et se nourrissent dans la longue durée des procès d'intention, du ressentiment, du soupçon et de la haine. Les mesures du type de celles envisagées par Donald Trump et les propos plus ou moins inconsidérés qui les accompagnent nourrissent les rancœurs et poussent en fin de compte au passage à l'acte.

Nous nous retrouvons ainsi, à l'heure actuelle, face à des attentats fomentés par des groupes terroristes djihadistes ou se disant djihadistes. Ceux-ci nous forcent à réfléchir aux chemins, par exemple sur le plan moral ou spirituel, que nous pouvons proposer à cette partie de la jeunesse hors-sol, déboussolée, qui cède à la tentation du terrorisme djihadiste dont le *salafisme* est le terreau.

Comme vous le savez, il existe deux grandes théories chez les islamologues français pour expliquer ce recours de certains jeunes musulmans au terrorisme.

Celle d'Olivier Roy, pour qui nous assistons à une islamisation de la radicalité : une fraction de la jeunesse se radicalise de façon violente, et emprunte les vêtements du *salafisme*, de cette version littéraliste de l'islam venue du Golfe et qui s'est répandue partout, y compris dans nos banlieues.

---

Et la thèse de Gilles Kepel, qui soutient l'idée qu'il y a depuis quatre décennies une radicalisation de l'islam. Kepel a étudié la façon dont, à partir de l'instrumentalisation du fondamentalisme religieux pendant la guerre froide, en Égypte, en Palestine et, surtout, en Afghanistan, avec le soutien au djihad afghan des services secrets pakistanais, saoudiens et américains, se sont développés des courants de *moudjahidin*, je pense notamment à Hekmatyar et au Hezb-e-Islami, bien avant les Talibans. Ce courant s'est développé avec le retrait de l'Union soviétique, la chute de l'URSS apparaissant comme une victoire morale des extrémistes *wahhabites* que le Royaume saoudien, par ailleurs, avait bien volontiers exportés en Afghanistan pour s'en débarrasser – il faut se souvenir qu'en 1979 la Grande Mosquée de la Mecque a été le lieu d'une spectaculaire prise d'otages. Le « djihad afghan » a donné naissance à l'organisation d'Oussama ben Laden, qui est devenue par la suite Al-Qaïda, et qui a fini après la guerre du Golfe par mordre la main qui l'avait précédemment nourrie. La rupture a eu lieu en 1990-91 avec la guerre du Golfe, et l'appel saoudien aux forces américaines pour faire la guerre à l'Irak. Ben Laden y était opposé et se jugeait capable de protéger l'Arabie Saoudite. Il a commencé au lendemain de la guerre du Golfe à utiliser le terrorisme : les premiers attentats ont lieu en 1992 et 1993 en Afrique orientale, au Yémen, en Arabie saoudite et, une première fois déjà, au World Trade Center, avant la destruction en 2001 des tours jumelles. On est donc passé, selon Kepel, du djihad afghan au djihad planétaire, pour aboutir maintenant, après les



---

deux guerres du Golfe et la destruction de l'État irakien, à Daech. Le terreau de Daech, ce sont les populations *sunnites* de l'Ouest irakien qui se sont opposées aux Américains et à la majorité *chiïte* qui a pris le pouvoir à Bagdad. Les *sunnites* irakiens se sont jetés dans les bras d'Al-Qaïda à partir de 2006-2007, puis de Daech avec le retrait des forces américaines en 2011.

Nous avons donc deux théories qui, à mon avis, ne devraient pas être opposées l'une à l'autre. Elles sont complémentaires. Dans un livre que j'ai publié récemment, « *Un défi de civilisation* »<sup>4</sup>, je développe notamment l'idée qu'il existe à la fois un ressentiment venu de loin dans les rapports qu'entretient l'Orient avec l'Occident et que l'intégration est en panne, non seulement dans la société française, mais plus généralement dans la plupart des sociétés européennes, quel que soit leur modèle.

Ainsi, il est vrai, me semble-t-il, que la radicalité violente emprunte les habits du *salafisme*, mais il est vrai aussi que le *salafisme* dans sa version « *takfiriste* » a de lui-même engendré le terrorisme, ce qui implique, pour comprendre ce qui nous arrive, d'étudier aussi les différentes étapes de ce cheminement et la stratégie des djihadistes.

---

4. J.-P. Chevènement, *Un défi de civilisation*, Paris, Fayard, 2016.

---

## II. LES ENJEUX DE L'ISLAM DE FRANCE

### A. Pourquoi un islam de France ?

Le monde musulman est composé de 1,7 milliard d'hommes, dont 20 millions en Europe et dans les Balkans. 3 millions d'entre eux vivent en Grande-Bretagne, et 2,5 en Allemagne. En ce qui concerne la France, 4,1 millions de résidents, selon une enquête de l'INED <sup>5</sup>, se disent musulmans. L'enquête portant sur les adultes de 20 à 60 ans, le chiffre est donc, en réalité, un peu plus élevé, mais fiable dans la mesure où l'enquête de l'INED s'est faite sur une base très large de 15 000 personnes interrogées. La France compte par ailleurs 2 500 mosquées. Certaines sont très petites, il s'agit plus de salles de prières, d'autres par contre sont de véritables « mosquées-cathédrales », comme à Lyon, Évry ou, bien entendu, Paris, avec la Grande Mosquée, qui existe depuis 1926.

J'ai, pour ma part, esquissé les linéaments de ce que pourrait être un islam de France dans un discours prononcé à Strasbourg en 1997, quand j'étais ministre de l'Intérieur. Deux ans après, j'ai réuni pour la première fois au ministère tous les représentants des diverses sensibilités de l'islam en France. Un travail commun s'en est suivi, qui a permis des progrès sur de nombreux points. D'abord, la signature par ces mêmes représentants et par moi-même d'un texte reconnaissant la prééminence des principes républicains

---

5. Institut national d'études démographiques.

---

et leur acceptation par toutes les sensibilités présentes. Ou encore des mesures facilitant l'exercice de leur culte par nos concitoyens musulmans. Car mon but était, et est toujours, de faciliter l'intégration de ces derniers. Rendre plus aisé le culte n'est ainsi, selon moi, qu'un aspect d'une politique plus vaste qui doit se manifester dans d'autres domaines comme l'école ou l'emploi. C'est dans ce cadre que s'inscrivait le rapport de 1985 qu'en tant que ministre de l'Education nationale, j'avais commandé à Jacques Berque sur « *L'immigration à l'école de la République* », puis que j'ai essayé, comme ministre de la Défense, de faire droit aux légitimes exigences des soldats musulmans de notre armée (rapport Biville), et que j'ai lancé, en 1999, les Commissions d'accès à la citoyenneté, en vue de promouvoir un recrutement à l'image de la population française dans les entreprises et les grandes administrations. J'ai donné des consignes allant dans ce sens – sans pour autant mettre en place des quotas, incompatibles avec le modèle républicain.

La consultation que j'ai lancée en 1999 a continué sous mes successeurs, M. Vaillant puis M. Sarkozy, qui a mis en place en 2003 le Conseil français du culte musulman (le CFCM), en forçant un peu la main aux représentants élus par les fidèles des mosquées. Je pensais pour ma part que les musulmans trouveraient par eux-mêmes un accord sur les règles de leur représentation, mais c'était sans doute ne pas assez prendre conscience de ce qu'est la réalité de l'islam en France, encore très morcelé en fonction du pays d'origine, pour l'essentiel l'Algérie, le Maroc et la Turquie.

---

Derrière la notion d'islam de France il y a l'idée de faire en sorte que l'islam présent sur notre territoire, qui garde beaucoup de liens avec les pays d'origine, devienne véritablement un islam de France représentatif des jeunes générations de Français qui s'affirment « musulmans » et qui sont nées sur le sol français. Cette ambition n'a pas changé, même si le travail de distanciation avec les islams des pays d'origine ne peut se faire que très progressivement. Nous y arriverons d'autant mieux que nous aurons résolu les problèmes qui se posent à l'islam en France. J'ajoute que cette ambition, à mon sens, ne pose pas de problème majeur quant à nos relations avec les pays d'origine, notamment l'Algérie et le Maroc, parce que ces deux pays luttent eux aussi contre l'intégrisme et la propagation du *salafisme*.

## **B. Le problème de la formation des imams**

Le niveau de la formation des imams est actuellement loin d'égaliser en France celui des autres ministres du culte, catholique protestant ou juif. N'importe qui peut s'improviser imam, et il n'y a en tout et pour tout en France que deux instituts de formation : l'institut Al-Ghazali, qui dépend de la mosquée de Paris, et l'Institut européen des sciences humaines de la Nièvre, qui a, depuis peu, une antenne à Saint-Denis. L'appareil de formation des imams est donc assez faible.

Bien entendu, la formation religieuse ne relève pas de l'État, mais d'institutions musulmanes, en raison du principe de laïcité.

---

L'État peut néanmoins intervenir, selon le dispositif retenu par Bernard Cazeneuve quand il était ministre de l'Intérieur. L'État ne reconnaît aucun culte, mais il ne les ignore pas pour autant : le président de la République leur présente ses vœux en début d'année, et sur le terrain, les préfets sont bien entendu en rapport avec les représentants des différentes communautés religieuses.

L'État, pour sa part, a ainsi développé une formation civique et juridique profane : 15 diplômes universitaires sont proposés par nos universités, mais la Fondation travaille à mettre sur pied, en liaison avec le CFCM, un dispositif pour inciter les imams à être titulaires d'une formation de ce type, qui serait aussi une formation à la laïcité et à ce qu'est le droit républicain.

La formation des imams relèvera ainsi à la fois de la Fondation, pour l'aspect profane, la Fondation n'ayant qu'un objectif laïque, c'est-à-dire culturel, éducatif et social, et, à côté de la Fondation, d'une association culturelle, à la création de laquelle travaille le CFCM. Cette association sera donc une association musulmane, dont la tâche sera de réunir les financements qui permettront une rémunération correcte des imams, condition indispensable pour qu'ils se forment à un bon niveau (bac +5 de préférence).

L'élévation du niveau de formation et du niveau culturel des imams est, en effet selon moi, la meilleure réponse à la montée du *salafisme*. Il faut que les lieux de culte musulmans puissent être pourvus d'imams qui seraient

---

recommandés par le conseil religieux du CFCM, en liaison étroite naturellement avec la fondation et le ministère de l'Intérieur qui doivent veiller à la mise en place de formations universitaires dans les domaines non religieux (philosophie, histoire, sociologie, connaissance du fait religieux musulman).

### **C. Lutte contre le salafisme et laïcité**

La politique de la Fondation de l'islam de France, notamment en ce qui concerne la formation des imams, ne constitue toutefois qu'une facette de la réponse plus globale que nous devons donner à la montée du *salafisme* dans notre pays.

Il faut, pour commencer, éviter d'identifier celui-ci à l'islam. Ce serait faire le jeu du *salafisme* que d'accepter la définition de l'islam qu'il propose, un islam littéral, violent, intolérant. Sauf à apporter de l'eau au moulin des salafistes, il faut donc bien distinguer l'islam traditionnel et l'islam *salafiste*.

L'islam traditionnel, en effet, qu'il soit *sunnite* ou *chiïte*, gère la diversité, et cet islam traditionnel est aussi un islam culturel. Comme le remarque notamment un de nos meilleurs islamologues, Adrien Candiard <sup>6</sup>, qui travaille à l'Institut dominicain d'études orientales au Caire, l'islam traditionnel, c'est l'islam des trois grands

---

6. On peut notamment consulter son récent *Comprendre l'islam - ou plutôt pourquoi on n'y comprend rien*, Paris, GF, 2016.

---

califats (*omeyyade, abbasside et fatimide*) et des trois grands empires qu'ont été l'Empire perse, l'Empire Moghol et l'Empire ottoman. Autrement dit, c'est un islam qui s'est adapté à des sociétés très diverses, pluriconfessionnelles, avec par exemple, dans le monde sunnite, les quatre grandes écoles d'interprétation (*malikite, hanafite, chafite, hanbalite*). L'islam s'est adapté à la diversité d'un monde immense qui va de l'Atlantique aux Philippines. De même, Suleiman Mourad montre dans « *La mosaïque de l'islam* »<sup>7</sup> comment, dans l'islam *sunnite*, la tradition, c'est en fait la diversité. La tradition de l'islam *sunnite*, c'est la diversité des points de vue, ce n'est pas le *wahhabisme*, terreau du *salafisme*. Ce dernier, en revanche, n'est pas lesté par l'expérience du compromis. Il récuse l'Histoire. Il est purement religieux. Il n'accepte pas la diversité. Il ne s'embarrasse pas de culture, il ne fait pas place à la hiérarchisation et à l'élaboration intellectuelle. Cet islam littéraliste, hostile à la diversité, n'est pas nécessairement violent. Mais c'est de lui qu'émergent la violence et le terrorisme, qui n'existeraient pas en dehors ce terreau idéologique.

Les musulmans pourront-ils trouver des chemins d'élévation morale et spirituelle à opposer au fantasme d'un retour aux sources, et plus particulièrement au littéralisme *salafiste* ? Je le crois. Je ne peux développer ici les thèses de Mahmoud Hussein ou de Suleiman

---

7. S. Mourad, *La mosaïque de l'islam*. Entretien sur le Coran et le djihadisme avec Perry Anderson, trad. M. Forlodou, Paris, Fayard, 2016.

---

Mourad, par exemple, ou d'autres intellectuels et théologiens musulmans français comme Abdelwahab Meddeb ou encore Malek Chebel, prématurément disparu. Elles sont extrêmement intéressantes, mais cela nous entraînerait dans les méandres d'une théologie musulmane sur laquelle je ne suis par ailleurs pas particulièrement compétent, et sur laquelle il ne me revient pas de me prononcer.

Je voudrais, en revanche, souligner que dans la lutte contre le *salafisme*, nous disposons d'un outil : la laïcité bien comprise. Bien comprise, car celle-ci n'a pas de définition légale. Le terme ne figure pas dans la loi de 1905. On le retrouve, en revanche, dans la Constitution de 1946 ; on le trouve aussi dans les lois de 1881-1884 sur l'école : la laïcité va ainsi de pair avec le projet émancipateur des Lumières. La laïcité vise à délimiter un espace de citoyenneté dans lequel les citoyens ne doivent s'exprimer qu'à la lumière de la raison naturelle, avec des arguments qu'ils se seront eux-mêmes forgés en usant librement de leur jugement et de leur esprit critique. Autrement dit, la laïcité définit un espace qui est celui du débat public. C'est cet espace de la citoyenneté qu'il faut préserver de l'affirmation de vérités révélées qui ne sauraient engager les autres, ou de dogmes qu'on voudrait imposer à autrui. C'est cela, me semble-t-il, la bonne définition de la laïcité.

Celle-ci libère ainsi la religion du politique. Chacun est libre de professer les opinions qu'il veut, même religieuses, dit la Déclaration des droits de l'homme et



---

du citoyen, sous réserve, il faut le rappeler, de l'ordre public – cela figure aussi dans la Déclaration, dont je rappelle aussi que les droits qu'elle énonce ne sont pas seulement ceux de l'homme, mais aussi du citoyen. Les droits du citoyen garantissent les droits de l'homme, l'épanouissement des droits individuels ne pouvant se substituer à l'affirmation de l'État républicain qui, naturellement, tolère la différence, mais à l'abri de principes communs.

La laïcité garantit ainsi la paix civile. Elle doit éviter d'exaspérer les tensions. Elle vise, au contraire, à les calmer – mais, comme je l'ai indiqué, sur une base de principe.

La laïcité ne saurait par conséquent se laisser réduire à des dogmes. Elle peut s'expliquer de manière très rationnelle. Je ne promeus pas le modèle républicain français plus que de raison, car je sais bien que les chemins de la sécularisation peuvent être divers selon les pays. Mais, par ailleurs, la sensibilité aux injustices sociales, aux discriminations qui existent, ne doit pas nous interdire de voir les enfermements victimaires sur lesquels prospèrent les tentations de la violence et du terrorisme djihadiste. Il y a une idéologie anti-laïque qui vise à retourner les idéaux de la République contre celle-ci.

Ainsi, le fait religieux doit ainsi être reconnu, mais les religions doivent relever le défi de la modernité, celui de l'autonomie individuelle, de l'esprit critique, de la

---

liberté de jugement, ce qui est proprement l'esprit de la République et des Lumières.

À ce titre, je voudrais souligner, pour finir, que la notion d'islamophobie qu'il m'est arrivé d'employer comporte une certaine ambivalence. Bien entendu, il faut lutter et condamner fermement tous les actes antimusulmans. Le racisme antimusulman existe, et nous devons le combattre comme toutes les formes de racisme. Mais cela ne signifie pas que la religion musulmane, comme toute religion d'ailleurs, doive échapper à la critique de ses textes. Une critique exégétique, par exemple, est tout à fait légitime, comme il y a eu une exégèse biblique. Il faut souligner deux choses. Premièrement, comme le montre Adrien Candiard, que les musulmans ne sont pas que des musulmans : chaque musulman a une identité qui répond aussi à des déterminations sociales, nationales, culturelles, politiques très diverses. Ensuite, que néanmoins l'islam existe comme aspiration à l'unité, comme moteur historique. Autrement dit, il faut éviter d'essentialiser l'islam, mais éviter aussi de nier qu'il constitue un facteur historique qui a, par exemple, introduit depuis 1979 l'islam politique c'est-à-dire l'islamisme politique dans le courant de l'histoire universelle.

---

# Conclusion

La question de l'islam de France engage celle de la France que nous voulons pour le XXI<sup>e</sup> siècle.

Le grand problème qui se pose à nous est celui de l'intégration complète de nos concitoyens musulmans à la communauté nationale, à égalité de droits et de devoirs.

Mais par-delà cette question, il faut bien voir que la France d'aujourd'hui est tout à la fois catholique, protestante, juive, musulmane, et même agnostique, athée, bouddhiste, parmi bien d'autres façons encore de penser ou de croire.

C'est cette diversité, mais aussi cette unité, qu'il faut préserver.

L'enjeu, c'est donc celui du maintien du modèle républicain. C'est de comprendre que la République française est, dans un monde tourmenté, agité, voué à des secousses grandissantes, un pôle de stabilité et de progrès que nous avons tout intérêt, tous ensemble, quelle que soit notre confession ou notre croyance, à défendre.

---

Ce serait une erreur de vouloir lui substituer le modèle multiculturaliste. Il suffit pour s'en convaincre de consulter le rapport que vient de publier Mme Louise Casey au Royaume-Uni<sup>8</sup> : la ségrégation, l'autoségrégation, même, ont énormément progressé dans la société britannique ces quinze dernières années, dans des conditions bien plus graves encore que celles que nous pouvons observer dans certaines de nos banlieues. Il existe au Royaume-Uni de véritables zones de charia où existent des tribunaux reconnus légalement comme pouvant dire le droit sur toute une série de sujets, y compris les mutilations sexuelles ou le droit successoral.

Nous devons toutefois balayer devant notre propre porte : faisons-nous tout ce qu'il faut pour rendre la France aimable ? Avons-nous le souci de faire aimer la France, d'agréger de nouveaux citoyens ? Quel message notre société envoie-t-elle aujourd'hui à sa jeunesse ?

À cet enjeu s'en ajoute un second. La Révolution française nous a fait passer du droit divin comme source du droit aux Droits de l'homme et du citoyen, c'est-à-dire à la souveraineté du Peuple. Cette révolution, qui s'est propagée à toute l'Europe, et même au monde entier, se heurte aujourd'hui à une réplique qui se situe à la même hauteur : faut-il revenir à un ordre fondé sur le droit divin, et sur la soumission à ce droit divin tel qu'il serait codifié dans des textes qui ne pourraient pas

---

8. Disponible sur : <https://www.gov.uk/government/publications/the-casey-review-a-review-into-opportunity-and-integration> (Consulté le 09/02/17).

---

être contextualisés ? Cette question nous concerne tous, et pas seulement les musulmans. C'est une question de civilisation – non pas au sens d'un choc entre civilisations, mais d'un défi de civilisation. Serons-nous par ailleurs capables de mettre un terme raisonnable à une globalisation devenue folle, ce dont on s'aperçoit à divers signes : ralentissement du commerce extérieur, du commerce international, division par six, depuis 2007, des flux financiers, etc. ?

Il faut ouvrir un nouvel horizon de progrès à l'humanité entière. À l'Afrique, dont on voit bien que seul le développement pourra apporter une solution à ses problèmes et lui permettra par exemple de maîtriser sa démographie. Ceci implique de travailler à sa sécurité. Il faut saluer, à ce sujet, l'action de nos soldats dans des pays comme ceux du Sahel, qui sont extrêmement fragiles. Cet horizon de progrès, il faut l'apporter aussi aux peuples arabes du Proche-Orient, qui aspirent à la paix et qui ont considérablement souffert – et nous n'y sommes malheureusement pas pour rien. À l'Europe, enfin, qui doit impérativement se réinventer.



---

# Débat avec la salle

**Inès Geoffroy**<sup>9</sup> : *Vous dites que les représentants de l'islam des Lumières doivent se manifester, prendre position dans la société, et que seule l'élévation du niveau culturel peut aider à lutter contre le salafisme. En tant que représentant d'une autre fondation, « Conscience Soufie », il me semble qu'il est essentiel de se servir de la spiritualité pour nourrir la vie sociale et agir avec le public – la jeunesse en particulier. Celle-ci est fragilisée. Toute une nouvelle génération, un peu étrangère aux questions historiques et sociétales que vous avez développées, qui expliquent la situation actuelle de l'islam en France, est en manque de repères. Cette jeunesse a du mal à trouver un positionnement. Il me semble ainsi très important d'agir sur le plan culturel, pas simplement en ce qui concerne la formation des imams, mais aussi en direction de l'ensemble de la communauté musulmane.*

**Jean-Pierre Chevènement** : Je n'ai pas parlé du *soufisme*, ne m'estimant pas compétent en matière de théologie ou de mystique musulmanes. J'ai certes évoqué l'idée d'élévation spirituelle, et je pensais naturellement à ce courant de la spiritualité musulmane, mais je n'ai pas à me prononcer sur ce sujet, ne serait-ce que pour

---

9. Fondation Conscience Soufie.

---

des raisons juridiques. Je préside une Fondation laïque. Vous avez tout à fait raison de dire que l'école *soufie* et l'élévation spirituelle qu'elle vise peuvent contribuer à apporter une réponse aux interrogations de cette jeunesse déracinée. Il n'est interdit à personne de trouver dans sa religion la source de sa motivation. C'est un chemin que vous pouvez proposer à la jeunesse, mais c'est à vous de le faire, pas à moi, qui n'ai pas qualité pour le faire.

**Patrick Careil**<sup>10</sup> : *J'ai deux questions. Premièrement, y a-t-il une distinction entre salafisme et Frères musulmans ? Deuxièmement, vous décrivez parfaitement comment progresse le salafisme, mais je ne vois rien dans ce que nous faisons, et dans ce que vous avez dit, quand vous rappeliez que l'État ne peut intervenir dans l'enseignement de la religion, qui montre que nous agissons pour empêcher sa montée. Manuel Valls, avec la loi sur l'état d'urgence, a pu sanctionner les propos extrémistes des salafistes dans les mosquées, mais il suffit que ceux-ci se dissimulent un peu pour que nous ne puissions plus rien faire, en raison de la liberté d'expression. Ce qui m'étonne, c'est que l'on parle sans arrêt de laïcité ou de droits de l'homme, que ceux-ci sont reconnus dans la Constitution et prévoient l'égalité de la femme et de l'homme, et que, pourtant, on ne s'en sert pas pour affirmer que tout propos remettant en cause l'égalité entre la femme et l'homme va contre la loi.*

---

10. Inspecteur Général des Finances honoraire.

---

**Jean-Pierre Chevènement** : Le *salafisme* et les Frères musulmans sont deux courants tout à fait distincts, même s'ils peuvent se rejoindre. Les Frères musulmans ont été fondés au lendemain de la chute du califat ottoman, en 1924, tandis que le *salafisme* s'est développé sur le terreau, bien antérieur, du *wahhabisme*. Cela ne veut pas dire que les deux courants n'ont pas eu de contacts. Ils ont même été proches à un certain moment, avant la guerre du Golfe. Mais la prise de position des Frères musulmans contre cette guerre a introduit une brisure avec les *salafistes*. On pourrait imaginer que les deux mouvances se rapprochent à nouveau. En Égypte, par exemple, les *salafistes* ont soutenu le maréchal al-Sissi contre les Frères musulmans, qui ont été décrétés organisation terroriste. Cela durera-t-il toujours ?

Que faire pour enrayer la montée du *salafisme* ? Il ne faut pas défigurer la laïcité en lui donnant une image tracassière qui n'est pas la sienne. Il faut donner la priorité au combat d'idées. Certes, la société doit être vigilante face à des phénomènes qui relèvent évidemment d'une certaine forme de sécession identitaire. Ce sont des principes fondamentaux, comme l'égalité entre hommes et femmes, qui sont violés quand on veut voiler des fillettes de cinq ans, qu'on refuse les soins administrés à une femme par un homme dans un hôpital, qu'on demande des couloirs séparés pour chaque sexe dans les piscines. Sur ce plan, la France doit réagir, et réagir clairement. Mais il faut aussi faire preuve de finesse et ne pas emboîter le pas de tous ceux qui entendent allumer le brasier de futures guerres



---

civiles, d'un « choc des civilisations ». J'ai, par exemple, introduit les barquettes *halal* à l'armée quand j'étais ministre de la Défense et les aumôneries musulmanes s'y sont développées dans le sens du mouvement que j'ai lancé en 1997-1999. Je rappelle au sujet des aumôneries catholique, protestante et juive qu'elles existent dans l'armée depuis 1880, mais aussi que la loi de 1905 elle-même les reconnaît dans les hôpitaux, les prisons et les lycées. Autrement dit, les pères de la laïcité ont toujours su faire preuve d'un certain pragmatisme. S'il y a eu à l'époque des violences, qui seraient inimaginables de nos jours, mais qui s'expliquaient par le fait qu'il fallait bien casser le lien séculaire entre l'Église et l'État, il y a quand même eu de la part des promoteurs de la loi de 1905, de Briand, de Jaurès, un vrai esprit de compromis, dont nous devrions nous inspirer. Il faut donc, je crois, mener la lutte sur le terrain des idées et ne pas s'égarer sur la voie de réglementations tracassières où l'esprit de la laïcité finirait par se perdre. La loi sur la *burqa* par exemple obéit à de simples considérations de sécurité publique.

Je suis néanmoins très attentif à ce que vous dites : on regarde les brochures en librairie pour savoir quel message elles diffusent, on surveille Internet, certains prêches, aussi, pour voir s'ils contreviennent à des principes fondamentaux. Nous ne pouvons accepter la montée du *salafisme* avec toute la signalétique vestimentaire ou capillaire qui manifeste un séparatisme identitaire qui rompt avec les principes fondamentaux de la République. C'est un problème d'intégration à la

---

communauté nationale plus que de laïcité. Je ne suis pas pour la multiplication des interdictions, je suis pour la lutte d'idées, claire, au nom des principes républicains.

**Stéphane Valter**<sup>11</sup> : *J'ai trois petites remarques. Premièrement, est-ce vraiment une bonne chose d'essayer d'unifier l'islam de France dans une structure unique ? Deuxièmement, vous avez parlé des identités, or je me demande si le risque n'est pas, même si vous ne l'avez pas fait, d'enfermer les gens dans une identité. Vous avez parlé de 4 ou 5 millions de musulmans en France. Par rapport à quel critère ce chiffre est-il établi ? Certains sont peut-être contents de se trouver rangés sous cette catégorie, mais d'autres voudraient peut-être en sortir. Il faut donc se méfier de ce type de classification. Enfin, troisième point, vous avez beaucoup parlé de religion, or l'islam n'est pas qu'une religion, c'est une culture, un mode de vie, et je crains qu'à trop insister sur la religion, on permette à certains, qui sont en fait minoritaires, de prétendre représenter ou diriger toute une communauté. Former les imams est, certes, une bonne chose, mais il faudrait aussi créer des centres culturels, soutenir des initiatives plus laïques, ce qui serait peut-être un meilleur moyen de lutter contre la radicalisation.*

**Jean-Pierre Chevènement** : Est-ce une bonne chose de parler d'islam de France ? L'idée, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, est de sortir d'un islam tellement lié

---

11. Chercheur en délégation du CNRS au Caire (CEDEJ).

---

aux pays d'origine qu'en fin de compte, la jeunesse née en France ne peut plus s'y reconnaître. Il faut donc aller vers un islam qui puisse répondre aux aspirations des musulmans qui sont nés et qui vivent en France, mais cela ne peut se faire que de manière très progressive, sans blesser quiconque. Un dialogue confiant doit ainsi s'établir avec les autorités algériennes ou marocaines. Celles-ci comprennent bien, en fin de compte, que les imams ne peuvent être uniquement formés dans les pays d'origine, mais qu'ils doivent aussi être éduqués de préférence en France pour cette simple raison qu'ils doivent parler le français, connaître le droit français, et pouvoir répondre aux interrogations de la société française.

S'agissant de l'identité : je crois, pour commencer, que l'identité française est une identité républicaine, ce que j'appelle le patriotisme républicain, qui s'enracine dans toute notre histoire, notamment dans la Révolution et la proclamation de la souveraineté de la Nation. En ce qui concerne les 4 à 5 millions de musulmans dont je parlais, il s'agit de personnes qui se sont déclarées telles dans le cadre d'une enquête de l'INED. Ces personnes qui se disent « musulmanes » ne sont pas nécessairement très religieuses. Selon cette même enquête de l'INED, 49 % d'entre eux considèrent que la religion imprègne fortement ou très fortement leur vie. Ce qui veut dire que 51 % d'entre eux considèrent que la religion n'imprègne qu'un peu, voire pas du tout, leur vie. Ainsi, parmi les 4 à 5 millions de musulmans français, certains d'entre eux sont religieux, et d'autres sont des musulmans

---

culturels. Je connais beaucoup de personnes qui se disent musulmanes quoiqu'elles ne soient pas tellement croyantes, qu'elles ne suivent pas tellement les rites, mais, et c'est tout à fait respectable, simplement parce qu'elles ont baigné dans cette ambiance, ou que leurs parents l'étaient. Vous avez donc raison de souligner que l'islam peut prendre des formes assez diverses, et on ne peut pas résoudre le problème seulement à travers la formation des imams. Mais si on veut pouvoir opposer à la théologie des *salafistes* une autre théologie, il faut aider à l'émergence de celle-ci. Ce doit être l'un des objectifs principaux non pas tant de la Fondation, qui n'a qu'un but profane de formation laïque, que de l'« association culturelle » et du CFCM. Cela implique une prise de conscience des musulmans eux-mêmes. Le CFCM, à travers son conseil théologique et une charte de l'imam, pourrait faire des recommandations aux mosquées concernant le recrutement. Ces recommandations seraient subordonnées à l'obtention ou au suivi de tel ou tel cursus. Le but est d'élever le niveau culturel et de formation des ministres du culte musulman, qui aujourd'hui peuvent être n'importe qui, puisque n'importe qui peut s'improviser imam pour dire l'office du vendredi. Voilà donc la voie qui a été esquissée à l'initiative du CFCM et qui n'exclut pas, bien entendu, d'impulser, par exemple, une grande politique du livre, de créer des bibliothèques à côté des mosquées – cela, la Fondation peut le faire, et je pense que tout ce qui va dans le sens de la culture, de l'éducation, de la connaissance de l'autre, est positif.

---

**Yann Boissière**<sup>12</sup> : *Bien entendu, la formation des imams et le financement des mosquées posent des problèmes qu'il faut résoudre. Mais l'État n'a-t-il pas tendance à s'enfermer dans une approche strictement culturelle qui le coupe de personnalités de culture musulmane, alors que celles-ci pourraient apporter beaucoup ? Certains, des femmes notamment, ont ainsi quitté le CFCM avec fracas. De nombreuses personnes se sentent un peu étrangères aux problèmes strictement culturels. En conséquence, ne serait-il pas préférable, ne serait-ce que d'un point de vue stratégique, d'essayer de garder ces personnalités dans le jeu ? Il faut régler les problèmes culturels, certes, mais aussi s'associer des acteurs de culture musulmane qui sont prêts à s'engager et qui pourraient fournir un modèle différent de celui de l'imam, du religieux, qui, je le répète, n'intéresse pas vraiment un certain nombre de nos concitoyens de culture musulmane. La focalisation actuelle sur le culturel ne nous fait-elle pas ainsi manquer un levier important pour promouvoir la culture musulmane, pour lutter contre le racisme et un certain nombre de préjugés ? Il faudrait peut-être élargir un peu le propos. Je ne sais pas si cela doit passer par la formation d'un CRIF<sup>13</sup> musulman, qui agrégerait religieux et non-religieux, mais il me semble qu'à faire une politique strictement culturelle le risque est de s'enfermer et, en fin de compte, d'être contre-productifs par rapport à l'objectif général.*

---

12. Rabbin du Mouvement Juif Libéral de France, Président de l'association « les Voix de la Paix ».

13. Conseil Représentatif des Institutions Juives de France.

---

**Jean-Pierre Chevènement** : Je me suis sans doute mal fait comprendre : le rôle de la Fondation est purement culturel. Nous n'intervenons pas dans le domaine cultuel, l'instance représentative sur ce plan est le CFCM ou l'association culturelle dont Bernard Cazeneuve a souhaité l'émergence. De même le « Consistoire israélite » est l'instance culturelle, qu'il faut distinguer du CRIF. La fondation a donc un but culturel, éducatif, et social. Les musulmans vont devoir s'organiser, comme le judaïsme sait le faire, pour obtenir, grâce à des contributions volontaires, le financement nécessaire à la formation et à la rémunération des imams, ainsi qu'à leur retraite et leur protection sociale, choses qui jusqu'à présent ont été laissées en friche. Le volet culturel dépendra des dons qui seront faits à la Fondation, des subventions que nous recevrons. Je rappelle que la Fondation ne reçoit que des dons français ou, par assimilation, venant de citoyens de l'Union européenne.

Comme vous le dites, la question ne doit pas être abordée uniquement sous l'angle religieux, mais aussi sous son aspect culturel. Il faut accommoder à la République une tradition qui ne connaît pas le même héritage culturel, les principes, qui sont historiquement les nôtres. Mais je vous rappelle qu'en 2000, j'ai fait signer par les représentants de toutes les sensibilités musulmanes présentes en France, sauf les *salafistes* qui, à l'époque, existaient très peu et que je n'avais pas conviés à la table du ministère de l'Intérieur, leur adhésion aux principes républicains – y compris, quoiqu'on ait dit sur le sujet, le droit à changer de religion, puisque celui-ci est reconnu

---

par la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales à laquelle il est fait explicitement référence dans la Déclaration du 28 janvier 2000. Donc la laïcité, l'égalité entre l'homme et la femme, l'application à tous des lois de la République ont été officiellement reconnus, depuis maintenant dix-sept ans, par toutes les sensibilités de l'islam en France, y compris par l'UOIF, proche des Frères musulmans.

Je voudrais préciser, pour finir, que le conseil d'orientation de la fondation est composé pour près de moitié de femmes – vous voyez donc qu'un effort a été fait pour que le recrutement soit élargi bien en dehors du personnel religieux. Nous comptons parmi nous, en plus de représentants des grandes fédérations, d'éminents représentants venus de différentes disciplines comme la sociologie, la philosophie ou la médecine ou de grandes institutions culturelles. Je pense que cela vaudra aussi pour l'association culturelle à créer, qui doit pouvoir représenter non seulement les fédérations, qui, par définition, sont divisées, dans la mesure où elles représentent les pays d'origine, mais aussi des personnalités et des autorités morales incontestables.

**Marc-Antoine Pérouse de Montclos**<sup>14</sup> : *L'association culturelle qui se mettra en place pour favoriser le salariat des imams et leur formation profane sera-t-elle directement dépendante de la Fondation de l'islam de France ? S'agit-il d'un dispositif original ou existe-t-il*

---

14. Directeur de recherches à l'Institut de recherche pour le développement (IRD).

---

*des versions similaires pour d'autres religions, hors des terres concordataires ? Je me demande en effet si cela ne risque pas de créer des tensions intercommunautaires si on se rend compte qu'en fin de compte, l'État français finance, indirectement, des imams, par l'intermédiaire d'une association cultuelle.*

**Jean-Pierre Chevènement** : Toutes ces objections me sont naturellement venues l'esprit, comme elles sont venues à celui de M. Cazeneuve ou de son successeur. L'association cultuelle sera une association financée par les musulmans, sous le regard de l'État, mais il s'agira d'une contribution volontaire. Il s'agit donc d'un dispositif qui regarde la communauté musulmane. L'État n'a évidemment à salarier aucun culte, ce qui serait contraire à la loi. Mettre en place ce dispositif demandera beaucoup d'énergie, car il faut arriver à faire qu'un certain nombre de gens s'entendent, il faut créer les règles qui permettront à ce mécanisme de fonctionner, mais ma conviction est que cela se fera, et pour une raison très simple : c'est absolument nécessaire, il faut escompter que la raison l'emportera ou l'y aider – raisonnablement –, car les pères de la laïcité, je l'ai rappelé, ont toujours su faire preuve d'un sain pragmatisme.

**Jean Corcos** <sup>15</sup> : *Vous avez mentionné très rapidement les musulmans originaires de Turquie. Leur nombre n'est pas négligeable, il y a environ 600 000 Franco-Turcs en*

---

15. Ancien président du Conseil régional d'Île-de-France, enseignant honoraire d'histoire des idées politiques à Sciences Po et à l'Institut Catholique.



---

*France, ce qui fait à peu près 10 % des musulmans de France. Or l'organisation du culte, chez eux, est très particulière : les imams sont formés en Turquie, ils sont des fonctionnaires de l'État turc, dépendants d'un organisme qui s'appelle le « Diyanet » qui les finance, et les prêches sont faits en turc. Toutes les enquêtes montrent qu'ils sont beaucoup moins intégrés que les autres musulmans. Il s'agit donc d'un enjeu important concernant l'indépendance d'un authentique islam français par rapport à des États étrangers.*

*En ce qui concerne les Frères musulmans, il semblerait, à vous entendre, vous ou d'autres, qu'on aurait identifié un danger, les salafistes, mais qu'en revanche on pourrait facilement intégrer les Frères musulmans. Vous avez mentionné Sayyid Qutb – or celui-ci était quand même un théoricien du djihad. Les Frères musulmans ont eu une influence sur les premiers djihadistes « afghans » venus du Golfe, il y a eu des porosités. Dans son rapport<sup>16</sup>, Hakim El Kahroui montre bien que Frères musulmans et salafistes partagent le même idéal, à savoir que les musulmans, en fin de compte, suivent la charia, que leur loi soit différente de celles de la République. Seulement, dans le cas des premiers, il s'agit d'une pénétration intelligente, politique, par la société civile. Il y a une implantation en profondeur. Derrière le thème de l'islamophobie, il y a le « Collectif*

---

16. Hakim El Kahroui, *Un islam français est possible*, Institut Montaigne, septembre 2016. Disponible sur : <http://www.institutmontaigne.org/res/files/publications/rapport-un-islam-francais-est-possible.pdf> (Consulté le 09/02/17).

---

*contre l'islamophobie en France », qui est proche des Frères musulmans. Les étudiants, les organisations d'étudiants, de femmes, d'ingénieurs, les médecins, les écoles musulmanes... sont liés à l'UOIF. À un moment donné, il faudra peut-être faire une clarification.*

**Jean-Pierre Chevènement:** Vous avez raison d'évoquer l'islam turc. Celui-ci est récent en France. Il concerne principalement les régions de l'est de notre pays, avec en grande partie des Turcs venus d'Allemagne. Le *Diyanet*, nous le connaissons bien : il s'agit d'un système d'extraterritorialité qui fonctionne sur la base de crédits publics turcs, avec des fonctionnaires turcs. Et la caractéristique de la communauté turque est en effet, il faut le dire, qu'elle vit très largement sur elle-même. Cela mérite que nous nous rapprochions des autorités turques et que le gouvernement donne des directives claires pour que les prêches, par exemple, soient faits en français. Mais cela ne peut pas se faire du jour au lendemain sur un claquement de doigts, c'est une situation dont nous héritons.

En ce qui concerne les Frères musulmans, dès lors qu'ils observent la loi, vous ne pouvez chercher à sonder les reins et les cœurs. Nous sommes une République qui accepte les opinions même déviantes au regard de nos principes. Et s'il ne s'agit que d'opinions, je fais une différence entre les Frères musulmans et les *salafistes*, qui peuvent certes être « quiétistes », mais dont on observe tout de même qu'ils sont le terreau du djihadisme dont nous avons souffert, ce qui, à ma

---

connaissance, n'est pas le cas des Frères musulmans – si vous avez d'autres informations, vous pouvez les fournir au ministère de l'Intérieur, que, encore une fois, je ne représente pas.

**Bernadette Sauvaget**<sup>17</sup> : *Dans le cas d'une alternance politique, avez-vous la garantie que la Fondation sera maintenue ? D'autre part, vous avez insisté sur la nécessité d'élever le niveau des imams, mais avons-nous les moyens suffisants pour mettre en place une réelle formation théologique, puisque le combat contre la montée du fondamentalisme dépend aussi de l'émergence d'une pensée théologique propre à l'Europe ?*

**Jean-Pierre Chevènement** : Je n'ai évidemment aucune garantie en cas d'alternance. Comme tout le monde, je ne sais pas ce que sera la situation de la France dans quatre mois. Je pense toutefois que le projet de la Fondation et les orientations que j'ai dessinées sont tellement conformes au bon sens, tellement évidents pour quiconque a réfléchi au problème – et j'y réfléchis pour ma part depuis quand même une vingtaine d'années maintenant, depuis mon discours de Strasbourg de 1997 très exactement – que tout gouvernement, quel qu'il soit, sera obligé d'en tenir compte. Je ferai des propositions claires au prochain gouvernement et celui-ci prendra les décisions qu'il voudra, mais je ne suis pas trop inquiet, étant donné l'esprit général du projet, le fait qu'il n'est pas partisan, mais de bon sens,

---

17. Journaliste au journal *Libération*.

---

et réponde à l'intérêt général. Je distingue bien entendu la Fondation qui marche, des aspects culturels qui sont l'affaire des seuls musulmans et évidemment de l'État pour tout ce qui concerne la sécurité.

Vous me demandez, par ailleurs, si nous avons les ressources humaines suffisantes pour mener à bien notre projet. Ce que je peux vous répondre, c'est, déjà, que nous comptons en France plusieurs personnalités éminentes sur le sujet. J'en ai déjà cité quelques-unes : Mohammed Arkoun, le regretté Malek Chebel ou encore Rachid Benzine, qui s'est justement vu confier une mission sur les instituts d'islamologie et qui a identifié une bonne demi-douzaine de pôles universitaires publics autour desquels pourraient se constituer des instituts d'islamologie. Ceux-ci s'inséreraient dans un cadre universitaire, mais pourraient par convention croiser leur formation avec celles proposées par des instituts privés. Nous pouvons, si chacun y met du sien, répondre à la question de fond, celle de l'élévation du niveau de formation des imams à la fois profane et religieuse. C'est un dispositif complexe, mais nous y sommes obligés du fait que nous sommes une République laïque. Il y a d'un côté la fondation, qui est laïque. De l'autre, l'association culturelle, qui est religieuse. Et, aussi, en raison non seulement de la laïcité mais du principe de liberté de l'enseignement, des initiatives privées en matière de formation religieuse peuvent se développer, toujours sous réserve qu'elles ne troublent pas l'ordre public – clause qui, je le rappelle encore une fois, figure dès la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

---

**Alexis Nikolaev**<sup>18</sup> : *En décembre, vous avez présenté vos plans concernant le fonctionnement de la Fondation et la coopération avec l'association culturelle qui sera créée. Vous avez indiqué que l'organisation d'un système efficace de financement intérieur de l'islam de France aura pour conséquence le tarissement du financement étranger. Sur quoi s'appuient ces prévisions ? Sachant qu'il s'agit d'une question importante : selon les estimations du ministère de l'Intérieur, le problème de l'islamisation en France provient de petits lieux de culte qui ont des liens avec les islamistes à l'étranger.*

**Jean-Pierre Chevènement** : Le culte musulman est à 80 % au moins, peut-être même davantage, financé par les musulmans de France. La population musulmane n'est pas très riche, chacun sait que les travailleurs immigrés d'il y a trente, quarante, cinquante ans étaient des gens très pauvres, qui envoyaient le peu qu'ils gagnaient à leurs familles. Certes, la situation a substantiellement changé. Il existe maintenant une classe moyenne commerçante, des avocats, des médecins, des universitaires de culture ou de confession musulmane.

La communauté musulmane française n'est donc plus ce qu'elle était, et elle finance, en très grande partie, elle-même l'organisation de son culte, comme la plupart des autres confessions. En ce qui concerne les financements extérieurs, j'ai souhaité qu'ils soient déclarés préalablement au ministère de l'Intérieur, qui

---

18. Premier secrétaire de l'Ambassade de Russie en France.

---

assurera la surveillance et le suivi de ces opérations quand elles seront acceptées. C'est à peu près tout ce que je peux faire. C'est une responsabilité qu'il reviendra au futur ministre de l'Intérieur de prendre.

Je voudrais quand même dire que l'influence du *salafisme* se manifeste certes par l'existence de prédicateurs mais surtout par la prolifération de sites Internet. Je pense que les prédicateurs du net sont au moins aussi efficaces que les prédicateurs de terrain, qui représentent moins de 10 % du total d'après les évaluations qui m'ont été transmises. Tout cela implique un système de veille qui relève du ministère de l'Intérieur et en aucun cas de la Fondation de l'islam de France.

**Talal Al-Rifaï**<sup>19</sup> : *Mon impression est que le monde politique qui a encouragé la création de cette fondation est en complète contradiction avec les idées que vous venez d'exposer. Lorsqu'on repère un imam qui prêche le salafisme, au lieu de l'arrêter, lui, et de l'interroger, on ferme toute la mosquée. On ferme le lieu de culte. Il faut mesurer l'impact culturel et spirituel sur les musulmans qui fréquentent ce lieu. Imaginez si on fermait toute une église en raison d'un intégriste chrétien. Le traitement politique de l'islam en France présente ainsi un double visage : on soutient dans un coin des fondations ou des associations, mais le discours est tout autre, on parle au sujet du terrorisme « des musulmans », on culpabilise toute la communauté musulmane. Il faudrait ainsi mener*

---

19. Président-directeur général de la Mutuelle Fraternelle d'Assurances.

---

*un travail culturel auprès des responsables politiques qui (et les mass media amplifient le problème) ignorent les problématiques de l'islam de France et tiennent des discours généraux, mal informés et stigmatisants concernant les musulmans de France. Je crois que ce devrait être aussi le rôle de la Fondation de faire ce travail d'éducation auprès des responsables politiques, de manière à informer et à pondérer leur discours au sujet des musulmans de France.*

**Jean-Pierre Chevènement** : Vous pointez la contradiction entre ce que serait mon discours et l'opinion d'un certain nombre de dirigeants politiques. Je ne sais pas si vous pensez à des hommes de droite ou de gauche, mais je voudrais vous faire remarquer que c'est M. de Villepin qui a créé en 2005 la Fondation, sans succès à l'époque parce que les forces auxquelles en a été confiée la gestion se sont neutralisées. La mission est extrêmement difficile, et c'est justement pour cela que je l'ai acceptée... Bien entendu certains responsables politiques ne pensent pas comme moi. Il y en a même beaucoup. J'essaye pour ma part de produire un discours aussi cohérent et aussi pointu que le permet ma modeste intelligence des choses. Certains politiques s'expriment à tort et à travers, confondent le djihadisme avec l'islamisme et celui-ci avec l'islam. Certains me reprochent de combattre l'islam, d'autres d'islamiser la France. Je ne m'y attarde pas : pour survivre, un homme politique doit avoir le cuir épais. Je veux simplement faire des citoyens.

---

Vous attirez mon attention sur les conséquences de la fermeture d'un lieu de culte décidée par le ministère de l'Intérieur. Comme je vous l'ai déjà rappelé, je ne suis pas le représentant du ministère de l'Intérieur. Je suis élu par une fondation dont les membres du conseil d'administration sont les donateurs. Il y a trois représentants de l'État (un pour la Culture, un pour l'Éducation nationale et un pour l'Intérieur), le président du CFCM, cinq personnalités qualifiées dont quatre sont musulmanes, et moi, qui suis simplement un républicain. C'est la raison pour laquelle il m'a été demandé de présider cette Fondation : je donnais, aux yeux de B. Cazeneuve, une certaine garantie de républicanisme. Ceci étant dit, comme je l'ai fait remarquer, c'est sous réserve de l'ordre public qu'est reconnue la liberté d'opinion, même religieuse, dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Vous dites que si un imam prêche, par exemple, une certaine complaisance à l'égard du djihadisme, il suffirait de le renvoyer. Mais ce n'est pas si facile, et c'est méconnaître le fait qu'en réalité les mosquées sont quand même des lieux de rencontre, qu'elles ne sont pas fréquentées seulement par l'imam, et qu'il n'y a pas, dans la religion musulmane, de véritable autorité hiérarchique – il peut donc arriver que dans certains cas la fermeture de la mosquée, compte tenu du rôle qu'elle joue, s'avère nécessaire. Je dis bien : dans certains cas. Dans d'autres, non. Là où je vous rejoins, c'est qu'un des rôles de la Fondation est d'éviter les escalades, de désamorcer les surenchères bien que, compte tenu de



---

l'état d'esprit qui prévaut de différents côtés dans la société française, cela soit très difficile.

Nous devons essayer de faire baisser la pression, et affirmer deux choses. Premièrement, que la solution ne se situe pas seulement au niveau de la France, mais aussi, bien évidemment, au niveau mondial. Deuxièmement, que l'avenir de l'islam de France ne peut être indépendant d'une politique d'intégration à la communauté nationale qui passe par l'emploi, l'école, la citoyenneté, le civisme, le patriotisme républicain, la volonté de la France tout entière d'agréger de nouveaux citoyens. C'est donc un problème général qui nous est posé – comme je l'ai écrit. C'est un « défi de civilisation », que j'oppose au « choc des civilisations ». C'est la désagrégation qui menace nos sociétés. Et c'est ce qui est commun qu'il faut privilégier. C'est cela la République.

Retrouvez l'intégralité du débat en vidéo sur  
[www.institutdiderot.fr](http://www.institutdiderot.fr)

---

# Les publications de l'Institut Diderot

## Dans la même collection

- L'avenir de l'automobile - Louis Schweitzer
- Les nanotechnologies & l'avenir de l'homme - Etienne Klein
- L'avenir de la croissance - Bernard Stiegler
- L'avenir de la régénération cérébrale - Alain Prochiantz
- L'avenir de l'Europe - Franck Debié
- L'avenir de la cybersécurité - Nicolas Arpagian
- L'avenir de la population française - François Héran
- L'avenir de la cancérologie - François Goldwasser
- L'avenir de la prédiction - Henri Atlan
- L'avenir de l'aménagement des territoires - Jérôme Monod
- L'avenir de la démocratie - Dominique Schnapper
- L'avenir du capitalisme - Bernard Maris
- L'avenir de la dépendance - Florence Lustman
- L'avenir de l'alimentation - Marion Guillou
- L'avenir des humanités - Jean-François Pradeau
- L'avenir des villes - Thierry Paquot
- L'avenir du droit international - Monique Chemillier-Gendreau
- L'avenir de la famille - Boris Cyrulnik
- L'avenir du populisme - Dominique Reynié
- L'avenir de la puissance chinoise - Jean-Luc Domenach
- L'avenir de l'économie sociale - Jean-Claude Seys
- L'avenir de la vie privée dans la société numérique - Alex Türk
- L'avenir de l'hôpital public - Bernard Granger
- L'avenir de la guerre - Henri Bentegeat & Rony Brauman
- L'avenir de la politique industrielle française - Louis Gallois
- L'avenir de la politique énergétique française - Pierre Papon
- L'avenir du pétrole - Claude Mandil
- L'avenir de l'euro et de la BCE - Henri Guaino & Denis Kessler
- L'avenir de la propriété intellectuelle - Denis Olivennes
- L'avenir du travail - Dominique Méda
- L'avenir de l'anti-science - Alexandre Moatti
- L'avenir du logement - Olivier Mitterand
- L'avenir de la mondialisation - Jean-Pierre Chevènement
- L'avenir de la lutte contre la pauvreté - François Chérèque
- L'avenir du climat - Jean Jouzel
- L'avenir de la nouvelle Russie - Alexandre Adler
- L'avenir de la politique - Alain Juppé
- L'avenir des Big-Data - Kenneth Cukier & Dominique Leglu
- L'avenir de l'organisation des Entreprises - Guillaume Poitral

- 
- L'avenir de l'enseignement du fait religieux dans l'École laïque - Régis Debray
  - L'avenir des inégalités - Hervé Le Bras
  - L'avenir de la diplomatie - Pierre Grosser
  - L'avenir des relations Franco-Russes - Alexandre Orlov
  - L'avenir du Parlement - François Cornut-Gentille
  - L'avenir du terrorisme - Alain Bauer
  - L'avenir du politiquement correct - André Comte-Sponville & Dominique Lecourt
  - L'avenir de la zone euro - Michel Aglietta & Jacques Sapir
  - L'avenir du conflit entre chiite et sunnites - Anne-Clémentine Larroque
  - L'Iran et son avenir - Ali Ahani
  - L'avenir de l'enseignement - François-Xavier Bellamy
  - L'avenir du travail à l'âge du numérique - Bruno Mettling
  - L'avenir de la géopolitique - Hubert Védrine
  - L'avenir des armées françaises - Vincent Desportes
  - L'avenir de la paix - Dominique de Villepin
  - L'avenir des relations franco-chinoises - S.E. Zhai Jun

## Les Notes de l'Institut Diderot

- L'euthanasie, à travers le cas de Vincent Humbert - Emmanuel Halais
- Le futur de la procréation - Pascal Nouvel
- La République à l'épreuve du communautarisme - Eric Keslassy
- Proposition pour la Chine - Pierre-Louis Ménard
- L'habitat en utopie - Thierry Paquot
- Une Assemblée nationale plus représentative - Eric Keslassy
- Où va l'Égypte ? - Ismaïl Serageldin
- Sur le service civique - Jean-Pierre Gualazzi
- La recherche en France et en Allemagne - Michèle Vallenthini
- Le fanatisme - Texte d'Alexandre Deleyre présenté par Dominique Lecourt
- De l'antisémitisme en France - Eric Keslassy
- Je suis Charlie. Un an après... - Patrick Autréaux
- Attachement, trauma et résilience - Boris Cyrulnik
- La droite est-elle prête pour 2017 ? - Alexis Feertchak
- Réinventer le travail sans l'emploi - Ariel Kyrrou
- Crise de l'École française - Jean-Hugues Barthélémy
- À propos du revenu universel - Alexis Feertchak & Gaspard Koenig

## Les Dîners de l'Institut Diderot

- La Prospective, de demain à aujourd'hui - Nathalie Kosciusko-Morizet
- Politique de santé : répondre aux défis de demain - Claude Evin
- La réforme de la santé aux États-Unis : quels enseignements pour l'assurance maladie française ? - Victor Rodwin
- La question du médicament - Philippe Even
- La décision en droit de santé - Didier Truchet
- Le corps ce grand oublié de la parité - Claudine Junien

## Les Entretiens de l'Institut Diderot

- L'avenir du progrès (actes des Entretiens 2011)
- Les 18-24 ans et l'avenir de la politique

# Le défi de l'islam de France

---

Nombreux sont nos compatriotes, y compris musulmans, qui jugent la version wahhabite et/ou salafiste du respect aveugle de la sunna réellement incompatible avec notre manière de penser et pratiquer la politique.

Pour des raisons enracinées dans notre histoire, notre droit s'est dissocié de la théologie. Or, en terre musulmane, une telle dissociation n'a pas eu lieu. Et le Coran expose un système normatif.

Comment la République française pourrait-elle régler à elle-seule un problème d'une telle ampleur, d'une telle radicalité ? Cessons de croire que partout où passe la modernité, les religions se folklorisent.

Il apparaît urgent d'engager une discussion sérieuse sur le développement de l'islam en France sans aucune soumission politique, économique, financière, éducative, culturelle à l'égard d'États étrangers.

**Pr. Dominique LECOURT**

Directeur général de l'Institut Diderot

---



Jean-Pierre CHEVÈNEMENT, ancien Ministre, Président de la Fondation de l'islam de France.

---

La présente publication ne peut être vendue

